

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 04 DECEMBRE 2025 A 19H

Présents : M. ARCHASSAL Didier, M. BEYLOT René, M. DE L'ESTOILLE Bruno, Mme DELARRAS Sandrine, M. FAURE Daniel, Mme FOVEAU Claudine, Mme FONTAINE Aurélie, M. SCHIRMER Bruno
Excusés : Mme AVELINE Laura, M. CHANTEL Gérôme, M. GEAY Pierre (pouvoir à M. BEYLOT), Mme MERIGOT Claire, M. PELIN Sylvain Mme PERONNET Julie

Secrétaire de séance : M. Bruno SCHIRMER

Date de convocation : 27 novembre 2025

.....

1 - Tarifs location Belvédère

Faute d'accord entre les conseillers présents, ce point est reporté. Compte-tenu des absences, une majorité n'aurait pas été représentative.

2 - Tarifs redevance assainissement

Le Conseil fixe les tarifs 2026 de la redevance assainissement applicables aux usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement :

- Abonnement : 75 €

- m3 eau consommée : 1.85 €

3 - Tarifs communaux

Le Conseil fixe les tarifs 2026 comme suit :

Mise à disposition matériel de broyage	77 € l'heure
Mise à disposition tracteur	65 € l'heure
Mise à disposition remorque	33 € l'unité

Tarifs cimetière

Concession 50 ans	115 € le m ²
Concession 30 ans	95 € le m ²
Case columbarium 30 ans	700 €
Case columbarium 50 ans	800 €
Dépôt urne supplémentaire	85 €
Cave urne 30 ans	700 € (inchangé)
Cave urne 50 ans	800 € (inchangé)
Dépôt urne supplémentaire	85 € (inchangé)

4 - Financement ossuaire

Un devis de 7 200 € HT a été établi pour la reprise des concessions (remise en état du terrain) et la création de l'ossuaire. Une subvention de 30% au titre de la DETR sera demandée aux services de l'Etat.

5 - Financement sono Belvédère

La sonorisation et le système vidéo du Belvédère a donné lieu à une nouvelle estimation. Le devis s'élève à la somme de 16 064.53 € HT. Ces équipements seront financés par le fonds de concours 2025 de la Com. Com. de 8 032.26 €.

6 - Financement Belvédère

Le plan de financement du Belvédère est ajusté pour prendre en compte les crédits restants du fonds de concours et de la dotation spéciale de la Com Com.

7 - Prêt court terme

Il est décidé d'avoir recours à un prêt court terme de 80 000 € auprès du Crédit Agricole, pour financer les travaux du Belvédère, l'Etat n'ayant plus les crédits nécessaires pour nous verser les subventions attendues pour 2025.

8 - Contrat de prévoyance du personnel

Vu l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial du Centre de Gestion, il est décidé d'adhérer à la convention de participation pour le risque prévoyance conclue entre le Centre de Gestion et Malakoff Humanis. La cotisation des agents sera de 1.87% sur la rémunération brute.

9 - Décision modificative

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>DM</u>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
2184/282	MOBILIER BELVEDERE	+ 15 000
2135/282	CUISINE BELVEDERE	- 10 000
2135/283	SONO BELVEDERE	+ 5 000
2131/237	BELVEDERE	+ 70 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
1641	PRET	+ 80 000
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
7392221	REVERSEMENT FPIC	+ 376
6450	CHARGES SOCIALES	+ 150
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	- 376
625	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	- 150

10 - C2M

Le Maire dresse l'historique de l'association C2M qui continue son activité au 1^{er} janvier 2026, par un apport financier et de personnel au groupe CAPAVIE. Il y aura un transfert direct de C2M à CAPAVIE, et la commune n'en retirera aucun bénéfice. L'activité de C2M aura sa continuité auprès des habitants de Monétay avec CAPAVIE.

Ce groupe demande une adhésion de la commune pour un coût de 30€ par bénéficiaire, ainsi que la nomination d'un délégué (après les municipales 2026).

11 - MOTION

Après exposé, le Conseil s'oppose à la conception actuelle de la liaison TGV Lyon-Bordeaux via la région parisienne, qui constitue une aberration géographique, économique et politique pour le Massif central et ses habitants.

Il est demandé à la SNCF et à l'Etat, de reconsidérer le projet de liaison Lyon-Bordeaux afin de privilégier un tracé par le Massif central.

Fait à Monétay sur Allier, le 9 décembre 2025

Le Maire, René BEYLOT.

